

**1^{ere} SÉANCE SPÉCIALE D'URGENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

**Le mardi 7 décembre 2021, à 18h45
en visioconférence**

**Conseil de quartier de Saint-Émile
PROCÈS-VERBAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien
Mme Annie Lafrance
Mme Geneviève Lemieux
M. Pierre Rivard
M. David Lavoie
Mme Joanne Gagné

Présidente
Vice- présidente
Secrétaire
Trésorier
Administrateur
Administratrice

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Janie Papineau
M. David Routhier

Administratrice
Administrateur

IL Y AVAIT QUORUM.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Henriette Lafond

Secrétaire de soutien

Cette rencontre a été convoqué afin de respecter le besoin de préautoriser la dépense mentionnée au point 3.

Aucun citoyen assistait à la visioconférence.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 18h50.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Geneviève Lemieux et appuyé par M. Pierre Rivard d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PRÉAUTORISATION D'UNE DÉPENSE LIÉE À UN REPAS POUR UNE SÉANCE DE TRAVAIL

Proposition d'adopter une résolution pour engager une dépense visant à couvrir les frais de repas des administrateurs lors d'une séance de travail qui aura lieu le 21 décembre 2021. La ou les factures devront être présentées pour le remboursement. Les dépenses pour des boissons alcoolisées ne sont pas autorisées.

Résolution 21 - CA - 43

Un montant de 250 \$ est approuvé pour couvrir la dépense liée au repas (souper) de la séance de travail de décembre 2021.

Mme Lemieux propose,
M. David Lavoie appuie.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre Rivard propose la levée de l'assemblée à 19 h 00.
Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.